
**PROGRAMME
ÉPISTEMOLOGIES DU
DROIT. APPROCHES
PLURIDISCIPLINAIRES**

**REGION SUD PACA
(2017-2020)**

**RESPONSABLE SCIENTIFIQUE :
ALBANE GESLIN, PROFESSEURE,**

**AVEC CARLOS MIGUEL HERRERA (UNIVERSITE DE
CERGY-PONTOISE), MARIE-CLAIRE PONTTHOREAU
ET STEPHANE SCHOTT (UNIVERSITE DE
BORDEAUX) ; EN COLLABORATION AVEC LA
LEIBNIZ UNIVERSITÄT HANNOVER ET
UNIVERSITÄT BAYREUTH**

Le programme « **Épistémologies du droit. Approches pluridisciplinaires** » se compose d'une combinaison de plusieurs actions – un cycle de séminaires, une journée d'étude et deux colloques – qui se dérouleront entre 2017 et 2020 à Cergy-Pontoise, Aix-en-Provence et Bordeaux.

Le principal objectif du projet est de (re)mettre le questionnement épistémologique au centre de l'activité des chercheurs, juristes ou non juristes, et de leur offrir un espace de discussion spécifiquement dédié à la réflexion sur la connaissance du droit. Le programme est conçu dans un double esprit d'ouverture sur le monde et sur les autres disciplines, que les défis de la globalisation rendent incontournable. Dans le contexte de la mondialisation qui se traduit notamment par le développement d'ordres juridiques internationaux ou supranationaux, voire transnationaux, le droit ne peut plus se concevoir uniquement par le biais d'une approche purement nationale. Ce changement d'échelle, induit par la globalisation, appelle une mise en perspective sur le plan théorique. Car la connaissance du droit ne peut plus s'envisager, aujourd'hui, sans la connaissance du droit des autres. La réflexion sur les épistémologies du droit implique dès lors une réflexion sur la comparaison des droits, qui ne se limite pas aux approches classiques du droit comparé ou de l'étude des droits étrangers. Cette nécessaire ouverture au droit des autres a comme corollaire une ouverture nécessaire aux autres droits, de sorte que le décroisement national se double - doit se doubler - d'un décroisement disciplinaire au sein même des disciplines juridiques.



En ce sens, le programme « Épistémologies du droit » est conçu comme une invitation au dialogue - franco-allemand et au-delà – entre doctorants, jeunes docteurs et chercheurs plus avancés, issus des différentes branches du droit, classiquement très cloisonnées - mais sans doute moins en Allemagne qu'en France. Le programme « Épistémologies du droit » implique aussi des spécialistes de disciplines autres que le droit - sociologues, géographes, linguistes... -, qui peuvent s'intéresser à des objets juridiques dont les juristes ne sont, en effet, pas les seuls dépositaires.

> Cycle de séminaires : « Les épistémologies en droit » (2019 et 2020) : 1. Sciences du droit, sciences et droit ; 2. Quel droit des sciences sociales ? ; 3. Que pourrait-être une épistémologie critique du droit ?

> Journée d'étude : « Épistémologies et méthodologies juridiques en perspectives post-coloniales » (Aix-en-Provence, 28/11/2018)

> Colloque n°1 : « Langues et langages juridiques. Traduction et traductologie - Didactique et éducation » (mai 2019)

> Colloque n°2 : « Formes territoriales et représentations spatiales de l'État. Fondements, perspectives et limites d'un dialogue entre droit et géographie »

.

